



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## perspectives

Question écrite n° 84580

### Texte de la question

M. Étienne Mourrut souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de la défense sur le dispositif d'insertion sociale et professionnelle « défense deuxième chance ». Cet enseignement est dispensé dans des établissements d'insertion de la défense (EID) dont le premier a ouvert ses portes à Montry (Seine-et-Marne) le 30 septembre 2005. Il lui demande de bien vouloir dresser un premier bilan après la mise en oeuvre récente de ce dispositif, et de lui faire savoir si l'ouverture d'autres établissements de ce type est prévue pour 2006.

### Texte de la réponse

La mise en oeuvre du dispositif d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté au sein du ministère de la défense est conduite par l'établissement public d'insertion de la défense (EPIDE) créé par une ordonnance du 2 août 2005 complétée par six décrets publiés au Journal officiel de la République française dans le courant du mois d'août. Ce dispositif se déroule au sein des centres de formation de l'EPIDE, placés sous la double tutelle du ministère de la défense et du ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Grâce à la mobilisation importante des services du ministère de la défense en lien avec le ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, un premier centre de formation a pu être ouvert dès le 26 septembre 2005 à Montry (Seine-et-Marne), puis un deuxième à Etang-sur-Aroux (Saône-et-Loire) le 7 novembre 2005 et un troisième à Montlhéry (Essonne) le 1er décembre 2005. Actuellement, ces trois établissements accueillent, au total, 460 jeunes volontaires âgés de dix-huit à vingt et un ans. Le centre de Montry dispense depuis le mois de janvier 2006 des formations professionnelles dans les domaines du bâtiment et des travaux publics, de l'hôtellerie et de la restauration, de la logistique et du magasinage, des espaces verts ainsi que du gardiennage et de la sécurité. Au centre d'Etang-sur-Aroux, couplé avec un lycée forestier, les jeunes volontaires vont prochainement recevoir des formations professionnelles portant essentiellement sur le bûcheronnage, la sylviculture, les travaux paysagers, l'entretien de l'espace rural ainsi que sur les aides à la personne en milieu rural. Enfin, les formations professionnelles du centre de Montlhéry débiteront dans le courant du mois de mars 2006. Dans cette perspective, les volontaires ont assisté au mois de février dernier aux présentations des filières qui leur seront proposées : le transport, la logistique et le magasinage, la mécanique et la carrosserie automobile. Quatre nouveaux établissements seront ouverts entre mars et juin 2006, Doullens (Somme), Autrans (Isère), Val-de-Reuil (Eure) ainsi qu'Osmoy (Cher). Chaque centre disposera à terme d'une capacité d'hébergement de 240 places, à l'exception du centre de Val-de-Reuil qui pourra accueillir jusqu'à 360 jeunes volontaires. Les ouvertures d'établissements se poursuivront en 2006 et en 2007 pour atteindre une cinquantaine de centres répartis sur l'ensemble du territoire et offrant une capacité d'accueil de 20 000 jeunes.

### Données clés

**Auteur :** [M. Étienne Mourrut](#)

**Circonscription :** Gard (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 84580

**Rubrique** : Défense

**Ministère interrogé** : défense

**Ministère attributaire** : défense

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 31 janvier 2006, page 833

**Réponse publiée le** : 21 mars 2006, page 3054